

## ADMINISTRATION GÉNÉRALE

# 20231221\_Liste des délibérations

1 DOCUMENT - Publié le 21 décembre 2023



### LISTE DES DELIBERATIONS

CONSEIL D'ADMINISTRATION CIAS  
Séance du 21 décembre 2023 à 19h30

Au siège de Grand Lac – 1500 Boulevard Lepic – 73100 AIX-LES-BAINS

#### ADMINISTRATION GÉNÉRALE

##### DELIBERATION N°1 : DESIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, désigne Pascale GLOUANNIC en tant que secrétaire de séance, à l'unanimité.

VOTE DU CR : APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 15 NOVEMBRE 2023

Le conseil d'administration, approuve à l'unanimité le compte-rendu du conseil d'administration du 15 novembre 2023.

##### DELIBERATION N°2 : VOTE DES TARIFS SOIN DES ÉTABLISSEMENTS DU CIAS GRAND LAC

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, approuve le présent rapport à l'unanimité.

DELIBERATION N°3 : VOTE DES TARIFS 2024 POUR LE SERVICE D'AIDE À DOMICILE DU CIAS GRAND LAC

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, approuve le présent rapport à l'unanimité.

##### DELIBERATION N°4 : VOTE DES TARIFS SOIN POUR LE SERVICE DE TELEASSISTANCE

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, approuve le présent rapport à l'unanimité.

DELIBERATION N°5 : AVENANT N°14 À LA CONVENTION DE COOPÉRATION ENTRE LE CENTRE HOSPITALIER MÉTROPOLE DE SAVOIE ET LE CIAS GRAND LAC

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, approuve le présent rapport à l'unanimité.

DELIBERATION N°6 : MISE EN PLACE DE CONVENTION POUR LES PARTENAIRES MÉDICAUX ET PARAMÉDICAUX DANS LE CADRE DE LA DOCTARION GLOBALE DE SOINS ET L'ESPAD LES ORLONS – GABINET DE RADIOLOGIE

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, approuve le présent rapport à l'unanimité.

DELIBERATION N°7 : MISE EN PLACE D'UNE CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DE BIENS DU DOMAINE PRIVÉ POUR L'EXERCICE D'UNE ACTIVITÉ ARTISANALE À L'ESPAD LES ORLONS

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, approuve le présent rapport à l'unanimité.

DELIBERATION N°8 : MISE EN PLACE DE CONVENTIONS POUR L'INSTALLATION D'UNE ENCEPNE FINGERANTE SUR LE DOMAINE PRIVÉ DE LA RÉSIDENCE AUTONOME DE L'ORÉE DU SOIN

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, approuve le présent rapport à l'unanimité.

1/4



 **TÉLÉCHARGER** | (PDF, 98,8 KO)

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.